

Charte des Fondations BANK OF AFRICA

Fondée en 1999 au Bénin, la fondation BANK OF AFRICA s'est rapidement établie au sein des filiales de la banque au Mali, au Burkina Faso, à Madagascar, au Sénégal, au Niger, en Côte d'Ivoire. Elle est aujourd'hui présente dans sept pays du continent. Forte de décennies d'expérience et de son ancrage local, la fondation BANK OF AFRICA se restructure aujourd'hui afin de constituer un réseau de fondations dynamiques et impactantes

1. Mission

A travers ses fondations, le groupe BANK OF AFRICA s'engage auprès des populations des pays dans lesquels il est implanté à améliorer les conditions de vie des plus vulnérables et à contribuer au développement local. Inscrites historiquement dans les domaines de l'Éducation et la Santé, les actions des fondations mettent l'humain au cœur de leurs préoccupations et contribuent à promouvoir les droits humains fondamentaux, comme le droit à une vie digne et en bonne santé dans un environnement sain.

2. Valeurs

Les fondations BANK OF AFRICA sont soucieuses de travailler dans le respect des valeurs du réseau :

- **Solidarité et égalité des chances** : Si la reconnaissance de l'égalité entre chaque personne tient lieu de principe fondamental, les fondations sont contraintes de constater que les inégalités sociales et économiques entretiennent le cercle vicieux de la pauvreté et réduisent les chances de mener une vie digne. Les fondations se font le devoir solidaire de mettre tous leurs moyens en œuvre pour lutter contre les inégalités et améliorer les conditions de vie des plus démunis.
- **Esprit de collaboration et partage** : Les fondations travaillent main dans la main avec les partenaires locaux et internationaux, en concertation avec les acteurs locaux et les populations concernées. Les fondations sont solidaires entre elles et partagent leurs moyens et leurs expériences.
- **Indépendance et intégrité** : les actions des fondations sont désintéressées et ne poursuivent aucun but économique, politique ou religieux. Elles sont au service des populations vulnérables et du développement durable et utilisent tous les moyens à leur disposition pour atteindre leurs objectifs de manière efficace. La gestion et le suivi de leurs actions se font dans la plus grande transparence, dans un esprit de redevabilité sociétale.

3. Objectifs

Les fondations BANK OF AFRICA sont actives dans les domaines de l'éducation et la santé. Leurs actions visent en particulier les objectifs principaux suivants :

- Améliorer l'accès aux soins
- Permettre aux populations de rester en bonne santé
- Encourager la prévention des maladies et l'éducation sanitaire
- Assister les malades démunis
- Améliorer l'accès au savoir et à la formation
- Permettre aux populations marginalisées et une éducation de qualité, orientée vers l'avenir, et dans de bonnes conditions
- Réduire les inégalités entre les hommes et les femmes en termes d'accès aux soins et à l'éducation

Dans une perspective mondiale, les fondations sont conscientes de l'urgence de **faire converger les actions pour un développement en harmonie avec les peuples et la planète**. Dans ce sens, elles s'alignent avec l'Agenda 2030 des Nations Unies et en tant qu'acteur panafricain, contribuent à leur échelle à la réalisation des dix-sept *objectifs du développement durable* (ODD), notamment aux ODD 3, 4 et 5.

